

SOCIOLOGIE - ETHNOLOGIE

L'ETUDE DES MIGRATIONS AU TOGO

par

J.-Cl. FAUVERT

N° 3445

Lomé - 10 Septembre 1956

L'ETUDE DES MIGRATIONS AU TOGO

I.- LE PROBLEME.-

Les observateurs des sociétés africaines actuelles ne sont plus particulièrement attachés à l'étude des migrations sous leur forme fréquente d'exode rural; c'est ainsi que les problèmes posés par le développement d'importantes agglomérations urbaines, par l'industrialisation, sont souvent abordés et ont fait l'objet de recherches déjà approfondies, mettant en évidence les déséquilibres socio-culturels qui en résultent.

Il apparaît cependant de plus en plus que ces changements ne sont pas les seuls affectant les populations africaines. Les migrations ne s'effectuent pas toujours vers les villes; et des déplacements massifs de certaines régions rurales vers d'autres régions rurales peuvent être repérés, tant en Afrique Occidentale qu'en Afrique Orientale (I). Certes, ces mouvements de population sont liés au processus général de modernisation et de progrès économique : il s'agit de migrations de régions pauvres vers des régions plus riches, en particulier vers des zones de cultures d'exportation (café, cacao).

Mais elles ne prennent pas l'aspect d'un exode rural, bien au contraire, puisqu'elles contribuent à la mise en valeur de nouvelles terres. D'autre part, elles sont fondamentalement différentes dans leurs conséquences sociales, du fait qu'elles semblent se traduire souvent beaucoup plus par le développement du tribalisme, dans les groupes intéressés, que par la détribalisation presque toujours associée, dans les recherches récentes, à l'urbanisation (I). *

(I). Cf à ce sujet Economic Development and Tribal Change. East African Institute of Social Research: Heffer, Cambridge, 1955, publié sous la direction d'Audrey I. RICHARDS.

(I.) * Peut-être d'ailleurs à tort, J. ROUCH, dans son premier rapport sur les migrations en Gold-Coast, a noté le "super-tribalisme" qu'il a observé chez les travailleurs émigrés en Gold-Coast dans les régions minières; nous avons nous-mêmes insisté sur les relations conservées par les travailleurs étonnés émigrés à Douala avec leur famille. Cf J.C. PAUVERT, Communautés Eton de la région de Yaoundé : rapport au Conseil Supérieur des Recherches sociologiques Outre-Mer. Cf aussi notre étude sur les classes sociales en Afrique Equatoriale (in Cahiers Internationaux de Sociologie, vol.19, 1955, p. 81, où nous notions la persistance des liens coutumiers chez de nombreux émigrés Banen, Nyokou et Bamiléké émigrés.

C'est ainsi que les groupes Kabrè et Iosso originaires du Nord-Togo et émigrés dans le Centre et l'Ouest de ce Territoire restent fidèles à de nombreux modèles de leur organisation coutumière, et que, tout en établissant avec les autochtones ana et kpressi certains modes de coexistence et même de symbiose, ils continuent à être liés à leur famille et à leur village, en particulier du fait de la persistance de liens économiques et religieux.

Ces migrations rurales sont donc essentiellement différentes de l'exode vers les villes, et leur étude est susceptible d'apporter de nouveaux éclaircissements sur le processus actuel de dé-structuration et re-structuration des sociétés tribales africaines.

D'une façon générale, c'est l'ensemble du problème des migrations africaines qui apparaît ainsi comme devant être reconsidéré; et le fait qu'elles soient souvent inter-territoriales a justifié que cette question soit inscrite à l'ordre du jour de la Conférence des Sciences Humaines organisée par la C.C.T.A. à Bukavu en Septembre 1955.

A l'issue de cette conférence, la recommandation suivante fut adressée aux Gouvernements membres (Document C.C.T.A./C.S.A. (55) 180 en date du 10 Novembre 1955 :

RECOMMANDATION 18 (Section 2)

CONSIDERANT l'importance croissante de certains mouvements migratoires en Afrique au Sud du Sahara, tant au point-de-vue numérique qu'au point-de-vue social, économique, politique ou religieux, la conférence ATTIRE l'ATTENTION des Gouvernements Membres sur l'urgence de l'étude de ces mouvements;

ESTIME Qu'il y a intérêt à ce que ces études des migrations inter-territoriales soient réalisées par une coopération des Gouvernements particulièrement intéressés, des organismes de recherche existants et des associations d'émigrants s'il en existe;

ATTIRE SPECIALEMENT L'ATTENTION sur l'urgence d'une étude conjointe des migrations de l'intérieur de l'OUEST Africain vers les régions côtières;

INSISTE sur le fait que l'étude de ces mouvements doit être précédée, le cas échéant, d'enquêtes anthropologiques préliminaires dans les régions d'origine (ces enquêtes, qui permettraient d'expérimenter ou d'adopter toutes les techniques nouvelles, pourraient servir de "pilotes" pour des travaux analogues dans d'autres régions);

.../...

RECOMMANDÉ

l'adoption de dispositions inter-gouvernementales pour l'élaboration et la mise en oeuvre du projet ouest-africain dans les meilleurs délais.

Au TOGO, l'étude des migrations avait été inscrite au programme de la section de sociologie de l'Institut de Recherches du Togo dès le premier semestre 1955; et en Octobre 1955, le Gouvernement du Territoire avait demandé au Conseil Supérieur des Recherches Sociologiques Outre-Mer de prévoir, à son programme de 1956, le financement, grâce au Comité Directeur du FIDES, d'une enquête sur les migrations.

Le fait que le Territoire avait pris dès ce moment l'initiative d'entreprendre des recherches sur les mouvements migratoires affectant ses populations s'explique par l'importance que revêt le déplacement des groupes kabré et losso, dont l'habitat est le Cercle de LAMA-KARA, et qui sont appelés par l'Administration à mettre en valeur certaines zones du Centre du Territoire (région de l'Est-Mono). De plus, une fraction importante de ces groupes ethniques émigre, soit saisonnièrement, soit définitivement, vers la région cacaoyère de l'Ouest du Togo (vers BADOU et PALIME) et de l'Est de la Gold-Coast et du Togo britannique. En 1954 déjà, les sections de nutrition et de sociologie de l'Institut de Recherches du Togo avaient effectué des enquêtes préliminaires sur les kabré émigrés dans la vallée de l'Anié (Centre-Togo), et sur les Kabré d'origine (cercle de LAMA-KARA). Ces enquêtes se poursuivirent en 1955, et, afin de leur donner l'ampleur désirable et de procéder à l'étude plus approfondie de cette base de départ que constitue le pays kabré et losso tout entier, une mission fut prévue, pour laquelle des crédits furent demandés au Conseil Supérieur du F.I.D.E.S. (tranche 1956-57 du IIe Plan Quadriennal).

C'est ainsi qu'a été élaborée l'organisation des recherches sur les migrations entreprises actuellement au TOGO.

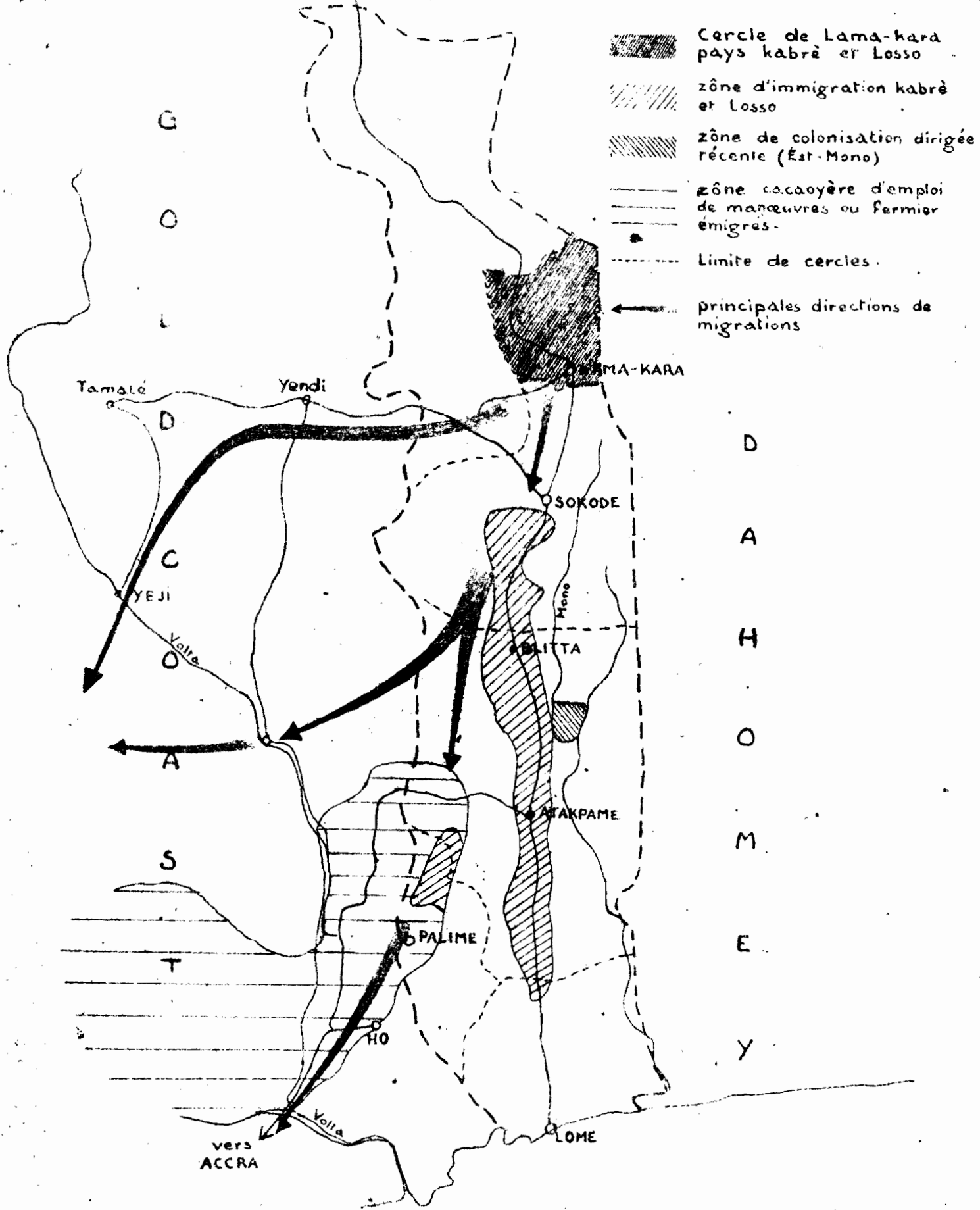
2.- ORGANISATION DES RECHERCHES.-




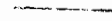


2.1. Historique.-

Le plan de travail adopté par la section de Sociologie de l'Institut de Recherches du Togo a été tracé en fonction d'une nécessité primordiale : celle d'étudier les phénomènes migratoires à la fois dans leur base de départ et dans leurs régions d'arrivée; d'autre part, il était naturellement impossible d'envisager d'étudier systématiquement les migrations de toutes les populations du Territoire. Il s'avéra donc indispensable de limiter les recherches à deux groupes ethniques voisins, engagés dans un processus migratoire parallèle :

.../...

HAUTE - VOLTA



-  Cercle de Lama-kara pays kabré et Losso
-  zone d'immigration kabré et Losso
-  zone de colonisation dirigée récente (Est-Mono)
-  zone cacaoyère d'emploi de manoeuvres ou fermiers émigrés.
-  Limite de cercles.
-  principales directions de migrations

vers ACCRA

les Kabrè et Losso du Cercle de LAMA-KARA, qui posent dans leur pays d'origine des problèmes comparables du fait de leur densité de population très forte, de leur production vivrière insuffisante, et de leur départ vers les mêmes régions d'immigration.

Une première enquête monographique fut effectuée, en 1954 et 1955, par les sections de nutrition et de sociologie de l'IRTO, dans la zone d'immigration Kabrè et Losso du Cercle du Centre; un village de colonisation fut choisi, AKABA, dans la vallée de l'ANIE, où se déroula l'enquête démographique, nutritionnelle et économique. Puis les recherches furent étendues à la zone d'immigration dirigée de l'Est-Mono, où l'Administration avait commencé à implanter un nouveau paysannat, à la suite d'une colonisation spontanée.

Ces premiers travaux firent apparaître la nécessité d'une enquête statistique de grande envergure, seule susceptible de permettre l'étude du pays kabrè et losso d'origine, ainsi que de l'ensemble de ce mouvement migratoire de grande envergure et multiforme, la population intéressée, soit dans le Cercle de LAMA-KARA soit émigrée, étant au total de plus de 250.000 individus

Le Service de Statistiques du Togo étant en cours de création, il fut alors envisagé d'effectuer cette enquête en collaboration avec lui, et une subvention fut accordée par le Comité Directeur du FIDES au début de 1956.

Parallèlement, la subvention demandée par le Territoire pour l'étude de la phase terminale des migrations fut également attribuée à la section de Sociologie de l'Institut de Recherches du Togo.

Celle-ci se préoccupa, dès le début de 1956, de travailler en liaison avec les services et institutions intéressées de Gold-Coast, ce Territoire étant l'un des points d'arrivée des émigrants kabrè et losso. La question de l'étude systématique des migrations fut soulevée à notre demande lors de la conférence annuelle du West African Institute of Social and Economic Research (IRADAN, Mars 1956), et une séance spéciale lui fut consacrée, au cours de laquelle les différents problèmes posés par les migrations ainsi que par les méthodes employées et les modes de coopération entre gouvernements et services intéressés furent passés en revue. Les délégués à la conférence du WAISER furent en particulier informés par le représentant du Togo du projet d'enquête par sondages dans le pays kabrè d'origine (1). Il fut décidé que le représentant du Togo se rendrait à l'Université d'ACHIMOTA pour y préciser, avec les Départements de Sociologie

(1) Cf. WAISER, Annual Conference Proceedings, March 1956, University College Ibadant 1956, p. 31-35.

et d'Etudes Economiques, les modalités de leur collaboration. C'est ce qui fut fait en Mai 1956. Il fut alors envisagé de confier à un sociologue opérant en Gold-Coast la charge de coopérer avec la Section de Sociologie de l'IRTO.

Enfin celle-ci avait, dès Octobre 1955, jeté les bases de la participation du Secrétariat Social du Togo à l'enquête projetée. Cet organisme, groupant les représentants de plusieurs associations de jeunes et syndicats togolais, se montra vivement intéressé et désireux de contribuer aux recherches.

Toutes ces conditions se sont donc trouvées réunies, au début du deuxième semestre 1956, pour que les travaux puissent entrer dans une phase plus active.

2.2.- ETAT ACTUEL

Le tableau suivant illustre l'organisation actuelle des recherches, et l'articulation des différentes enquêtes soit intensives, soit par sondages effectuées dans diverses régions (soit dans le pays d'origine, soit dans des zones terminales d'immigration).

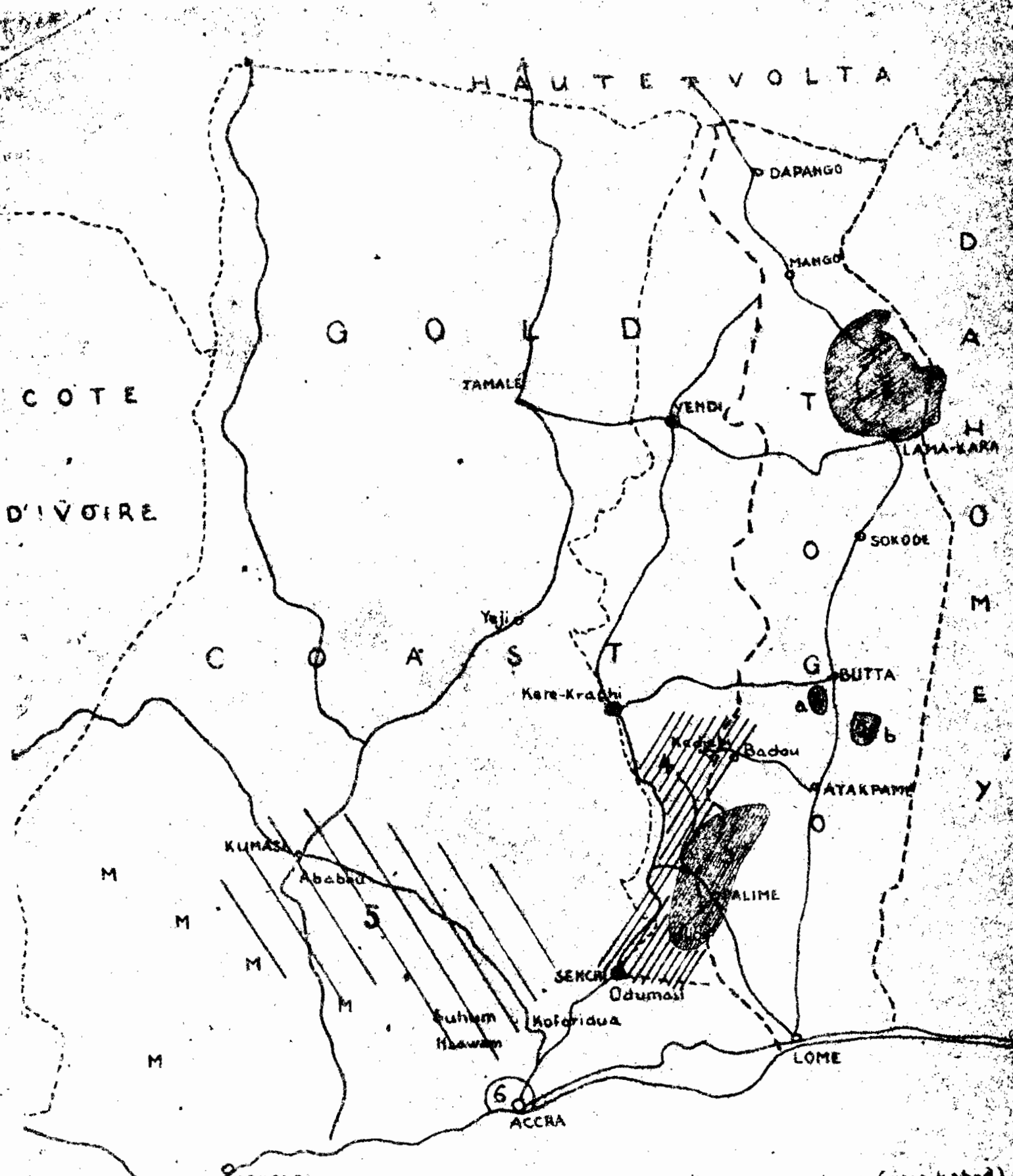
Cette organisation sera définitivement fixée lorsque après la rentrée de l'Université d'ACHIMOTA, la participation des chercheurs de Gold-Coast aura pu être précisée. La réunion ultérieure d'un comité de coordination devra permettre, par ailleurs, d'étendre le champ des recherches en définissant les modalités selon lesquelles des enquêtes parallèles seront effectuées non seulement en Gold-Coast, mais également en Côte d'Ivoire et en Haute-Volta, territoires qui constituent également d'importants foyers d'émigration. Tant il est vrai que les déplacements de populations rurales de l'intérieur vers la côte, constituent un phénomène qui ne saurait être étudié dans le cadre de deux territoires seulement tels que la Gold-Coast et le Togo, et que tous les territoires voisins sont intéressés par ce processus appelé à déterminer de nouveaux rapports entre les groupes ethniques. Rapports qui détermineront dans les années à venir une nouvelle carte politique et économique de l'Afrique noire, influencée certes par le tribalisme, mais aussi par les relations d'interdépendance économique - en particulier en ce qui concerne les produits vivriers.

Actuellement, quatre enquêtes sont en cours au TOGO :

2.2.1.- Une enquête par sondages, Multi-disciplinaire effectuée par le Service de la Statistique générale du Togo et l'Institut de Recherches du Togo, grâce à une subvention de 25 millions de francs métropolitains accordée par le Comité Directeur du F.I.D.E.S. Cette enquête en est à la phase préliminaire : détermination des échantillons, plan de sondage, préparation des questionnaires, recrutement du personnel (1).

.../...

(1) Cf. Le premier rapport de la mission, exposant le détail de cette phase préparatoire.



zone d'enquêtes

- 1 - Enquête par sondage (pays kabré)
- 2 - Zone d'immigration a) spontanée b) dirigée
- 3 - Zone cacaoyère d'immigration kabré
- 4-5-6 - Autres zones d'immigration kabré

Cette enquête commencera sur le terrain le 1er Novembre 1956. Elle se poursuivra jusqu'en 1958, les sondages agricoles et nutritionnels étant effectués pendant toute la durée d'un cycle annuel.

Les sondages démographiques porteront sur I/IO de la population totale, soit sur environ 16.000 personnes. Ils comporteront des interrogatoires sur le fait migratoire : dénombrement des absents saisonniers, temporaires et définitifs, causes du départ, relations conservées avec la famille restée au pays : visites, envois ou apports de cadeaux, lettres de participation aux cérémonies coutumières.

L'enquête économique sera également orientée en partie vers ces relations économiques entre émigrés et pays d'origine; elle sera destinée en effet à permettre l'évaluation des apports en espèce ou en nature effectuée par les émigrés vers le pays kabré.

L'enquête démographique est également destinée à permettre une meilleure évaluation des caractéristiques de la structure démographique de la population explicables par les migrations : classes d'âge touchées par celle-ci, vieillissement de la population, augmentation de la proportion de consommateurs du fait du départ de producteurs, modification du sex-ratio, augmentation du nombre de célibataires du fait de la modification du taux de la dot provoqué par la migration saisonnière ou temporaire de nombreux jeunes hommes, etc.

Cette enquête doit aboutir à une connaissance assez précise des aspects que revêt le mouvement migratoire kabré et losso dans sa base de départ.

2.2.2. Une enquête extensive, effectuée avec la collaboration du Secrétariat Social du Togo, essentiellement sur la base de questionnaires (Cf annexe). Ceux-ci sont diffusés dans toutes les sections régionales du Secrétariat social, ainsi que dans les associations d'émigrés originaires du Togo existant dans de nombreux Territoires (Côte d'Ivoire, Dahomey, Gold-Coast, Haute-Volta, Niger, Sénégal, Cameroun).

Outre le dépouillement final de ces questionnaires, qui sera effectué par la Section de Sociologie de l'I.R.T.O., et auparavant, un premier dépouillement sera réalisé par les correspondants régionaux, à qui un plan de travail est fourni. Ainsi seront rassemblés à LOME :

- des questionnaires remplis.
- des rapports locaux.

.../...

Cette participation des émigrés eux-mêmes à l'enquête a été jugée indispensable. Il est impossible d'envisager la réalisation de ces recherches sans le concours des intéressés, en raison de la méfiance très explicable que soulève chez les émigrés une enquête portant sur les raisons de leur départ, leur activité dans leur nouvelle résidence, leur situation socio-économique, etc. Il ne faut pas perdre de vue que le problème des migrations a par ailleurs des implications politiques qui en rendent particulièrement difficile l'évaluation approfondie et objective, et qui imposent l'adoption de méthodes spécialement adaptées.

Le questionnaire adopté au cours de cette première phase de l'enquête effectuée avec le concours du Secrétariat Social est d'allure biographique. Il est destiné à permettre l'établissement d'une typologie préliminaire et rudimentaire des migrations. Il sera naturellement nécessaire de le faire suivre d'autres, mieux adaptés aux différentes catégories d'émigrés : émigrés urbains et émigrés ruraux, intellectuels, fonctionnaires, ouvriers, travailleurs agricoles.

Cette première phase de l'enquête doit également permettre une localisation préalable des principaux îlots d'immigration d'origine togolaise, et particulièrement des émigrés kabré et losso provenant du Cercle de LAMA-KARA. Des enquêtes locales effectuées ultérieurement dans ces îlots devront viser à préciser leur importance numérique, ainsi que les différents points du plan général de travail élaboré (Cf. ci-après le schéma d'analyse).

Ces enquêtes ultérieures seront naturellement menées en collaboration avec les chercheurs des autres Territoires associés au projet conjoint de la C.C.T.A.

2.2.3. Une première enquête locale est d'ores et déjà en cours dans l'une des zones d'arrivée de l'émigration kabré et losso spontanée : la zone forestière cacaoyère éwé du Cercle de PALIME et de la région de HO, située de part et d'autre de la frontière des deux TOGO.

Cette enquête est effectuée à la fois sous forme de recherches intensives menées dans un village du Cercle de PALIME, et de recherches poursuivies avec la collaboration de services locaux du Togo britannique. C'est ainsi qu'une enquête va pouvoir être conduite avec la collaboration du service de l'enseignement sur les enfants d'émigrés en provenance du Togo français.

Cette enquête a particulièrement pour but de définir le mode d'intégration des émigrés dans la région éwé productrice de cacao et de café. Une première approche de cet aspect des migrations a d'ailleurs été effectuée par deux chercheurs de l'Université d'ACHIMOTA, qui étudient les types d'emploi de travailleurs agricoles par les propriétaires de plantations de cacao (I), et avec qui une collaboration plus étroite a d'ores et déjà été établie.

(I) Travaux de Mrs. HUMPHREYS et Miss Mc GLADE, du Department of Economics. Cf Mrs HUMPHREYS, System of Labour Employment on Gold-Coast Cocoa Farms, in West African Institute of Social and Economic Research, Annual Conference Proceedings, March 1956.

Une première mission a été accomplie récemment dans les régions de HO, HOHOE et JASIKAN; elle a permis de prendre contact avec quelques îlots d'émigrés kabré. Une seconde permettra, dans quelques semaines, de mettre en place quelques enquêteurs locaux utilisant des méthodes d'observation par participation (choisis parmi les émigrés eux-mêmes).

2.2.4. Une enquête économique et nutritionnelle est prévue dans la zone d'immigration dirigée de l'Est-Mono (Cercle du Centre au Togo Français). Elle suivra une enquête déjà effectuée sur la structure du peuplement et l'organisation sociale de ce paysannat kabré et losso mis en place par l'Administration. Ces recherches compléteront celles qui ont déjà été menées dans une autre zone du Cercle du Centre (vallée de l'Anié) et concernant l'ancienne colonisation kabré et losso d'abord dirigée puis, depuis quelques années, spontanément poursuivie.

Cette enquête dans la zone de colonisation dirigée sera destinée en partie à la recherche des modes de participation des émigrés kabré et losso à la vie économique du pays d'origine, ainsi que les conséquences des mesures prises pour assurer la fixation de ce paysannat émigré (lotissements agricoles, essais de cultures intensives, organisation communale, éducation de base).

3.- PRINCIPES DE RECHERCHE. PLAN DE TRAVAIL.-

Toutes ces enquêtes sont ainsi articulées afin que puisse en être déduite une synthèse du problème des migrations de certains groupes ethniques du Togo français. Elles s'ordonnent et se complètent en fonction du schéma d'analyse suivant.

3.1. LE GROUPE D'ORIGINE.

Recherche de celles de ses caractéristiques qui sont susceptibles de déterminer le processus migratoire et certains de ses aspects.

- 3.1.1.- Démographie (en particulier, densité exceptionnelle, fécondité et accroissement naturel importants, ou au contraire disparition progressive du groupe).
- 3.1.2.- Données économiques. Influence de l'environnement physique, des possibilités de subsistance ou d'enrichissement.
- 3.1.3.- Stratification socio-professionnelle et socio-économique. Relations entre la mobilité écologique et le dynamisme de classe. Migration sélective sur les plans individuels et collectifs.
- 3.1.4.- Ségrégation des générations. Classes d'âge plus ou moins affectées par l'émigration.

.../...

3.1.5.- Influence des formes du contrôle social dans le groupe d'origine. Conflits et tensions à l'intérieur de celui-ci, en particulier dans le cadre clanique. Affaiblissement ou rejet de l'autorité des chefs traditionnels.

3.1.6.- Affaiblissement de l'iconographie, des idéaux et des symboles, de la religion.

3.2. LE GROUPE d'ACCUEIL (IN GROUP).

Recherche de celles de ses caractéristiques qui prédisposent le groupe recevant les émigrés à des attitudes plus ou moins négatives ou positives, à des possibilités d'absorption plus ou moins grandes.

3.2.1.- Homogénéité ou différenciation ethnique (cas des groupes urbains).

3.2.2.- Démographie : dimensions du groupe, densité, accroissement naturel, sex-ratio, disponibilités ou besoins en main-d'oeuvre selon la répartition en classe d'âge.

3.2.3.- Organisation de la production, stratification socio-économique et socio-professionnelle susceptible de permettre ou non l'intégration de catégories ou strates d'émigrés.

3.2.4.- Idéologie prédisposant ou non la naissance de préjugés envers les émigrés. Structures politiques et religieuses traditionnelles et nouvelles favorisant l'assimilation de l'out group.

3.3. CONSEQUENCES DE L'EMIGRATION SUR LE GROUPE D'ORIGINE.

Il conviendra naturellement de distinguer les migrations saisonnières et les migrations définitives (encore sera-t-il nécessaire de préciser les indices permettant de conclure au caractère définitif de la migration.)

3.3.1.- Les modifications survenues dans les caractéristiques du groupe d'origine (énumérées brièvement au paragraphe 2.1. ci-dessus) seront recherchées.

C'est ainsi que seront repérées les variations de l'équilibre démographique provoquées par la migration de certaines classes d'âge sur la structure du groupe familial et de la communauté locale, sur ses possibilités de reproduction.

De même seront recherchées les modifications apportées à la stratification socio-économique, à la division du travail, au contrôle social

.../...

3.3.2.- Relations conservées par les émigrés avec le groupe d'origine.-

Respects de certaines formes du contrôle social, de certains modèles familiaux (fidélité par exemple au mariage coutumier) ou religieux (participation aux deuils).

Relations économiques, flux monétaire, échanges de produits (par exemple viriers) entre émigrés et groupe d'origine.

3.4. RELATIONS ENTRE LES EMIGRES (OUT-GROUP) ET LE GROUPE D'ACCUEIL (IN GROUP).

3.4.1. Caractéristiques objectives de la société plurale comprenant les émigrés et les autochtones.

- 4.1.1. Démographie. Modifications de l'équilibre.
- 4.1.2. Nouvelle stratification socio-économique et socio-professionnelle.
- 4.1.3. Ségrégation résidentielle ou non; occupation et appropriation du sol par les différents groupes émigrés et autochtones, formes de l'habitat.

3.4.2. Relations et attitudes :

- 3.4.2.1. Influence de contacts antérieurs entre émigrés et autochtones, courants historiques de migration, hostilité ou alliances traditionnelles, compétition.
- 3.4.2.2. Attitudes positives ou négatives de l'ingroupe vis-à-vis de l'out-group, de certaines strates des deux groupes entre elles (par exemple, relations sociales entre strates professionnelles du même niveau; complémentarité de certaines strates, comme celle de propriétaires terriens et de métayers ou domestiques émigrés). Discriminations dans l'emploi
- 3.4.2.3. Structures matrimoniales mixtes.
- 3.4.2.4. Identification ou non des émigrés au groupe autochtone. Conservation de modèles (par exemple alimentaires), de l'idéologie, des structures familiales. Education reçue par les enfants d'émigrés. Assimilation linguistique.

Degré de participation des émigrés aux associations autochtones, création par eux d'associations d'émigrés.

.../...

- 3.4.2.5. Participation des émigrés aux différentes formes de leadership dans le groupe autochtone.
- 3.4.2.6. Variations des attitudes réciproques en fonction des dimensions des groupes en présence.
- 3.4.2.7. Types de groupement reconstitués par les émigrés dans leur lieu d'accueil (fonctionnels, familiaux, économiques); sont-ils comparables aux groupements du milieu d'origine ? Maintien, par ex., de la solidarité familiale traditionnelle (parasitisme, entr'aide).

3.5. RELATIONS ENTRE ÉMIGRÉS ET AUTOCHTONES EN FONCTION DE LA SOCIÉTÉ GLOBALE

Les migrations peuvent constituer une tentative d'adaptation à la société globale, par la réorganisation des relations et de l'interdépendance entre ethnies différentes, par le remaniement de la stratification propre à certaines d'entre elles, par l'adoption de nouvelles valeurs proposées par la société globale.

Le groupe émigré peut par exemple venir en aide économiquement au groupe resté sur place, et contribuer ainsi à un meilleur équilibre de celui-ci au sein de la société globale.

L'émigration peut être provoquée par une réaction à la société globale (migrations politiques), réaction qui peut être positive ou négative.

Les migrations peuvent manifester des types d'expansion propres à tel ou tel groupe ethnique : expansion commerciale agricole, politique, intellectuelle, qui sont autant de formes de réaction à la société globale.

Certaines attitudes mutuelles des émigrés et des autochtones, de l'in-group et de l'out-group peuvent être déterminées par certaines caractéristiques de la société globale ; par exemple, les autochtones peuvent manifester de l'hostilité envers l'out-group par besoin de trouver un responsable à certaines difficultés économiques, politiques.

A une unité intérieure compromise de l'in-group peut correspondre un rejet de l'out-group; ce qui explique certaines tensions entre groupes ethniques qui sont loin de faire l'union au sein de la situation de dépendance.

3.6. Enfin, il ne sera peut-être pas inutile de recherche des indices permettant de repérer les phénomènes migratoires naissants (ou mourants).

La vitesse de migration peut être lente et le phénomène risque alors de passer inaperçu. Certains mouvements à rythme lent peuvent être confondus avec les courants normaux de biens ou de personnes entre régions différentes.

Il sera donc nécessaire de repérer les migrations quant à leur développement dans le temps et dans l'espace, leur vitesse de propagation, leur temps d'arrêt, leurs étapes provisoires.

Il sera indispensable de définir des critères du phénomène migratoire, tels que la proportion d'individus quittant leur groupe d'origine, leur mode de fixation dans leur nouvelle résidence, la durée de leur séparation avec le groupe d'origine, leur activité économique ou professionnelle, ces critères permettant de conclure soit à l'existence de véritables phénomènes migratoires collectifs susceptibles de modifier nettement la carte ethnique, économique, politique, soit à celle de simples phénomènes passagers ne transformant pas l'équilibre et la répartition des groupes en présence.

4. CONCLUSION.-

Les recherches entreprises au TOGO constituent un tout cohérent, bien qu'elles soient constituées par des enquêtes menées dans des régions différentes, selon des méthodes également diverses. Régions et méthodes ont été choisies afin que les aspects multiples que revêtent les problèmes complexes que pose le phénomène migratoire puissent être appréhendés.

Il va sans dire que le présent rapport n'est que l'exposé préliminaire de l'organisation actuelle et des principes de travail. A mesure que les recherches s'organiseront dans les Territoires voisins dans le cadre du projet conjoint de la C.C.T.A., cette organisation et ces principes pourront être modifiés ou adaptés, afin qu'une coopération plus étroite puisse être établie.

10 SEPTEMBRE 1956.

Jean-Claude PAUVERT
O.R.S.T.O.M.